



Comité provincial Namur

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine, 40
5030 Gembloux

PV n°3 – Réunion de Comité du 9 août 2018. Taverne le 500 à Jambes.

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h40.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre, Germain Vancauwenbergh, Joseph Warzée.

Excusé : néant.

Invités présents : Carine Etienne, Guy Henquet et Gérard Trausch

Invité excusé : José Nivarlet

Invitée absente : Claire Porphyre

1. Approbation du PV de la réunion 2 du 30/06/2018

Il y a deux remarques.

- Michel Hastir a signalé que le retrait des U18 Belgradois en championnat n'avait pas été répercuté sur leur inscription en coupe.

Olivier Pierre : L'oubli a été corrigé.

- Gérard Trausch, absent à la deuxième réunion, souhaite apporter une précision par rapport au RGPD et le certificat médical. Le décret relatif à la prévention des risques pour la santé du sport du 3 avril 2014 oblige les sportifs à une visite médicale. Le décret indique que l'attestation médicale a une durée de validité maximale de 12 mois.

Lien du décret : <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2014/04/03/2014029396/moniteur>

Le PV de la réunion n°2 est accepté à l'unanimité.

2. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet	09/08/2018
Demande	Clubs	amicaux	108
Demande	Clubs	amicaux	annulation 4
Demande	Papa jambois	calendrier	délaï
Demande	Sharks	Formation	Officiels
Demande	Sharks	Mutation admin	1
Demande	Temploux	Mutation admin	5
Demande	V.Dury	PC1	
Demande	Avenir	Serie+Coupe	
Envoi	Olivier Pierre=>Clubs	Coupe	Nouveau règlement
Information	BNC	1 Salle	HOH
Information	Fernelmont	Fft	
Information	L.Lopez	Tableau dptmt	
Information	Maillen	Coupe	Retrait HC
Publication	Parlementaires	Info Clubs	
Question	Clubs	Coupe	règlement
Question	Dinant, Temploux, Namur	Débutants	PC53, Feuilles,...
Question	Clubs	RGPD	
Question	Sombreffe	Série	
Réponse	Clubs	U14	2 ou 3 tours

3. Calendrier

3.1 État d'avancement

José Lauwerys : Tous les calendriers sont finalisés. Il reste à communiquer aux clubs ceux du 4c4 et 3&3. José Lauwerys veut l'avis du Comité sur la cohérence entre les formules choisies et l'esprit mini-basket. Ces formules ont été proposées par Catherine Nicolas.

En 4c4 : Pour faciliter les clubs à organiser l'occupation de leurs salles, l'ancienne formule avec un championnat classique est maintenue. L'occupation de $\frac{3}{4}$ de terrain complique cette organisation.

En 3&3 : Catherine Nicolas a proposé une formule avec des poules de 4 équipes. Les 4 équipes se réunissent en même temps sur le même terrain. Un second plateau libre est un plus. Pour l'esprit mini-basket, l'échauffement commun est important. Cette formule facilite le mélange. Catherine Nicolas : deux matchs par équipe, c'est trop long pour les parents et cela implique des changements dans les plages horaires.

Jacky Hoeters : Ce sont toujours les mêmes équipes dans la poule ?

Catherine Nicolas : Après s'être réuni dans chaque salle de la poule, les poules changent. Les joueurs jouent une fois sur quatre dans leur salle. Un calendrier complet est presque prêt.

Jacky Hoeters : cette formule commence-t-elle déjà cette saison ?

José Lauwerys : elle commence en octobre et se termine en mars.

Guy Henquet : elle peut aller jusqu'au 31 mars.

Catherine Nicolas : elle tient compte des vacances scolaires et de la Saint-Nicolas.

José Lauwerys : les rotations dans les poules respecteront au mieux les inscriptions.

VOTE à l'unanimité pour les formules 4c4 et 3&3 proposées.

3.2 U14B-U14 mixte

José Lauwerys : Nous avons modifié la série U14B. Le RBC Dinant Herbuchenne souhaitait changer son inscription en U14 : de garçon vers mixte. Avec les 2 bye en u14 mixte, ce changement était possible.

La série u14B se retrouvait avec 3 bye. José Lauwerys a reçu de la part de la majorité des clubs concernés les faveurs pour la formule à trois tours (18 matchs) au détriment de la formule à deux tours (12 matchs).

Guy Henquet : l'adaptation du calendrier est déjà faite.

3.3 Rééquilibrage en P3

José Lauwerys : Suite au forfait du BC Fernelmont B en P3C, les trois séries P3 sont composées respectivement de 11, 10 et 9 équipes. José Lauwerys souhaite soumettre au vote le rééquilibrage en déplaçant le BC Fernelmont A de la série A à la série C.

Jacky Hoeters explique que le coach de la P3A est aussi celui de la P2 Dame et des Cadets. Jacky Hoeters ne veut pas faire venir un coach le samedi à 18h et le 15h. Ce changement sera compliqué pour la secrétaire qui va devoir revoir les dates et les heures. Jacky Hoeters rappelle le refus du CP lors de la saison passée pour une demande de changement de série en U14.

Jacky Hoeters sort.

José Lauwerys : les inscriptions sont pour les 2 équipes le même samedi à 19h et 21h. Si le BC Fernelmont passe de A en C, tous les clubs gardent un calendrier similaire.

Philippe Aigret : Cela change pour les déplacements du BC Fernelmont.

Germain Vancauwenbergh souligne que ce changement arrive au dernier moment dans la préparation de la saison.

José Lauwerys : nous devons aussi veiller à l'équité de la compétition et offrir les mêmes chances à chacun.

VOTE à la majorité simple pour le rééquilibrage 10-10-10

José Lauwerys garantira la gratuité pour les modifications qui en découlent pour le BC Fernelmont et les adversaires.

Jacky Hoeters rentre.

José Lauwerys annonce à Jacky Hoeters la décision à la majorité simple.

4. Coupe

Olivier Pierre : Toutes les programmations pour le 19/08 sont rentrées. Il y a eu 2 retards après rappels.

Olivier Pierre : Conformément au règlement, il y a le retrait de RBC Maillen B HC en coupe sénior.

Olivier Pierre confirme le point 8.4 du règlement qui exige les listes du PC53 avant le début de la coupe sénior.

José Lauwerys : Suite au flou dans les inscriptions du BC Ohey en coupe et qu'elles ont été rentrées à temps, nous avons ajouté l'équipe du BC Ohey en coupe U16.

5. Tour de table

Jacky Hoeters : la première réunion de la CTJ aura lieu le 20/08. Les deux coaches principaux ont choisi leurs assistants : Benoît Yernaux pour Benjamin Themans et Maxime Hovinne pour Marc Delporte. Benjamin Themans a envoyé le courrier de présentation à tous les clubs. Les entraînements continuent à Belgrade. Sa position centrale convient à tous.

Germain Vancauwenbergh : Qui contrôle le mini-basket ?

José Lauwerys : C'est Catherine Nicolas qui reprend le rôle.

Germain Vancauwenbergh se demande si le forfait est appliqué en mini-basket pour une tenue de feuille.

José Lauwerys : il y a une amende prévue au TTA.

Carine Étienne : l'AWBB couvre les non-affiliés. Un enfant non-affilié qui débarque dans un match 3&3 est couvert. Le bénévole non-affilié qui participe à une activité du club est aussi couvert. Carine explicite que si le bénévole qui épluche les pommes de terre pour le souper du club se coupe, il est couvert par l'assurance de l'AWBB, même s'il n'est pas affilié.

Germain Vancauwenbergh : Qui contrôle le PC 53 pour les matchs de coupe ?

Olivier Pierre contrôlera tous les PC 53 de la coupe.

Germain Vancauwenbergh : Où a lieu l'assemblée des arbitres ?

Philippe Aigret : À la buvette à Jambes. L'ANAB se charge de la salle et de la buvette. Philippe Aigret s'occupera des tests et de la présentation.

Catherine Nicolas demande si le nouveau règlement des 24s est d'application.

Philippe Aigret a réunion lundi 13 avec le département arbitrage. Il communiquera dès qu'il a une information officielle.

Carine Étienne : le document est en cours de traduction.

Catherine Nicolas souhaite éditer la page mini-basket sur le site du CP.

Olivier Pierre : C'est techniquement possible. Les droits d'édition vont être adaptés si nécessaire.

Catherine Nicolas demande la procédure pour le contrôle de la feuille et le délai pour avertir les clubs.

José Lauwerys : les clubs ont 48h pour rentrer leurs feuilles. Le CP a 72 heures pour corriger et signifier le forfait. Chacun envoie le résumé de son contrôle à José Lauwerys qui en publie la synthèse.

Olivier Pierre transmettra la liste des membres et des PC53 quand il les aura téléchargées du site de l'AWBB.

Marvin Deleuze a reçu copie des feuilles dans amicaux transmises par les clubs. Son contrôle a débuté avec le constat que les dépassements ont déjà repris.

Philippe Aigret : la CFA se réunit mardi 21/08. La réunion pour les tests physiques aura lieu le 31/08. Durant son absence, Ridouan a participé avec le Hainaut à une réunion sur la formation des jeunes arbitres.

Olivier Pierre : Le 24/08, une formation d'officiels de table est organisée en collaboration avec les Profondeville Sharks. Elle a été publiée, transmise aux secrétaires des clubs et partagée sur les sites sociaux.

Olivier Pierre a également sollicité les clubs de l'Arrondissement de Philippeville pour organiser une formation chez eux. Olivier Pierre rappelle que ses frais de déplacement sont à charge du CP.

Olivier Pierre et Marvin Deleuze ont détaillé, le 20 juillet, la procédure qui contrôle les frais des arbitres namurois à Carine Etienne, Alain Geurten et Michel Remacle. Ils étaient fortement intéressés. Olivier Pierre a proposé plusieurs formes de collaboration possible et attend maintenant un retour du niveau régional.

Carine Etienne remercie Olivier Pierre et Marvin Deleuze pour la présentation et indique que les départements régionaux concernés vont prochainement se réunir.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h15.

Prochaine réunion : le mercredi 5 septembre 2018 à 19h30 au 500.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur